



**Vous invite au 5<sup>ème</sup> challenge  
de la porte de Bretagne  
le dimanche 31 Mars  
Vitré  
A L'épée**



**En M9 / M11 / M13 / M15 / M17**

Les débutants seront les bienvenus

Salle A des promenades- Impasse Frain de la Gaulayrie-35500 Vitré



# Challenge de la porte de Bretagne

**Lieu:** Salle A des Promenades Boulevard Louis Giroud (voir plan). L'accès au parking se fait par la rue Frain de la Gaulayrie puis par l'impasse Frain de la Gaulayrie. Passer par le passage au fond de l'impasse et tout de suite à droite.

## Les horaires:

Catégorie	Lames	Appel	Scratch	Début	Engagement
M17 + M15 surclassé	5	9 h 00	9 h 15	9 h 30	10€
M13	2	10 h 00	10 h 15	10 h 30	10€
M11	2	13 h 30	13 h 45	14 h 00	10€
M9 par équipe	2	13 h 30	13 h 45	14 h 00	8€

## Les formules:

### Formule M9

- M9 par équipe de 2 (mixte sexe et club)
- Match en 8 touches
- Relais en 4 touches
- Poule de 3 ou 4 équipes
- Puis tableau avec repêchages en 16 touches (relais en 4)
- 

### Formule M11, M13

- Premier tour constitué avec décalage par club.
- Deuxième tour de poule constitué en tenant compte du classement du 1<sup>er</sup> tour.
- Classement final : TED 1<sup>ère</sup> division (8 tireurs) et 2<sup>ème</sup> division (8 tireurs) etc ...
- 

### Formule M17 et M15 surclassé

- Tour de poule constitué avec décalage par club.
- Deuxième tour de poule de classement.
- Classement final : TED FFE

-Les organisateurs se réservent le droit d'adapter la formule si besoin, en fonction du nombre de participants par catégorie. Les tireurs seront avertis du changement le cas échéant par affichage à la table d'inscription avant le début de la compétition

## Le directoire technique

Le directoire technique sera constitué sur place au début des épreuves. Il aura le pouvoir de trancher sans appel tous les cas litigieux qui lui seront soumis.

## Les inscriptions:

-Les inscriptions doivent être faites en ligne sur le site de la FFE avant le jeudi 28 mars 2019 à minuit. Règlement sur place

-Les équipements doivent être **conformes aux normes de la FFE** (armes et tenues) pour les catégories de tireurs concernées.

-En cas de problème vous pouvez joindre, Gérard Couvry au 06.83.33.71.62 ou Etienne Jouffe au 06 62 99 40 54  
**ou par email : [lavitreenneescrime@gmail.com](mailto:lavitreenneescrime@gmail.com).**

## L'arbitrage:

Les clubs devront fournir un arbitre à partir de quatre tireurs engagés dès le début de la compétition conformément au règlement FFE (indemnité des arbitres selon la formule d'indemnisation en vigueur <<plafonné au régional>>, un repas leur sera offert).

-L'aire de combat n'est autorisée qu'aux seuls tireurs, arbitres et responsables de club.

## Tenue/Matériel :

La tenue des tireurs devra être conforme au règlement de la FFE. Chaque tireur s'arme et s'équipe sous sa propre responsabilité.

## La restauration:

Un point restauration (café, boissons, friandises...) sera tenu par le club organisateur toute la journée.

